



**REGROUPEMENT
FÉMINISTE**
du Nouveau-Brunswick

**MÉMOIRE À L'INTENTION DU COMITÉ
SPÉCIAL SUR L'ACCESSIBILITÉ DU
NOUVEAU-BRUNSWICK**

Décembre 2021

Qui sommes-nous?

Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick (RFNB) est un organisme francophone à but non lucratif qui n'est pas lié à un parti politique. Rassembleur et inclusif, il agit en faveur d'une refonte radicale de la société en appuyant les luttes contre toutes les oppressions.

Sa mission : revendiquer l'égalité des genres en faisant de l'action politique, en informant le grand public et en mobilisant ses membres autour d'enjeux féministes. Il défend et promeut les droits et les intérêts de toutes les femmes et des minorités de genre francophones du Nouveau-Brunswick.

Pourquoi ce mémoire?

Avec ce mémoire, le RFNB souhaite mettre de l'avant l'importance d'adopter une approche intersectionnelle sensible au genre sur les enjeux touchant les personnes vivant avec un handicap.

Les femmes, de façon générale, sont plus susceptibles de vivre en pauvreté, de souffrir du manque ou de l'inadéquation des services publics et de ressentir les effets négatifs des infrastructures sociales physiques inadaptées à leurs besoins. Les femmes vivant avec un handicap sont encore plus susceptibles de subir les effets négatifs de ces systèmes. [Selon le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada](#), un tiers des femmes canadiennes en situation de handicap vivent sous le seuil de pauvreté. [Selon ce même organisme](#), 60 % des femmes vivant en situation de handicap vivront de la violence au cours de leur vie.

Les réponses apportées pour améliorer l'accessibilité au Nouveau-Brunswick doivent tenir compte de ces discriminations croisées et s'attaquer aux causes profondes du problème. Si nous voulons une société réellement inclusive, des mesures concrètes et ambitieuses doivent être prises pour enrayer la pauvreté grandissante et la détérioration des filets sociaux. Aussi, un changement est aujourd'hui nécessaire dans la manière dont sont élaborées nos politiques publiques. Les personnes concernées doivent faire partie de la réflexion et être au cœur des réflexions si nous voulons des solutions justes pour tout le monde.

Le modèle social du handicap, une approche essentielle

Il est important d'aborder l'enjeu de l'accessibilité au Nouveau-Brunswick en tenant compte du [modèle social du handicap](#). Ce modèle prend en compte les barrières systémiques, les attitudes dévalorisantes et discriminatoires et l'exclusion sociale des personnes vivant en situation de handicap comme étant les principaux défis à leur sécurité et à leur épanouissement. Dans une perspective d'inclusion de la diversité, le modèle social du handicap met en lumière la responsabilité de la société dans l'intégration des personnes handicapées, notamment le rôle de l'environnement. Dans ce modèle, le « problème » n'est pas la personne handicapée, mais la société qui est incapable de fournir une réponse adaptée.

Le modèle social du handicap s'oppose à une conception plus médicale du handicap, qui s'axe sur les incapacités des personnes. Dans ce modèle médical, dominant aujourd'hui, le handicap, ou la personne qui le vit, est perçu comme le problème. Le monde est alors construit pour les personnes sans handicap, et certaines adaptations peuvent être faites pour les personnes qui en ont besoin. Par le passé, cette approche s'est avérée [préjudiciable](#), et [parfois mortelle](#), pour les personnes vivant en situation de handicap. De plus, cette approche prive la société des contributions importantes des personnes en situation de handicap au sein de leur communauté.

Le modèle social du handicap nous montre que c'est le système qui doit changer, et non les pratiques individuelles. Autrement dit, ce sont nos infrastructures, nos services, et nos programmes sociaux qui doivent évoluer en tenant compte du handicap. Actuellement, dans certaines situations, des aménagements sont offerts pour tenter d'éliminer les obstacles. Mais des « aménagements » ne seront jamais suffisants pour garantir l'inclusion totale des personnes. Nous avons besoin d'infrastructures sociales et physiques pensées dès le départ avec et pour les personnes handicapées. Nos systèmes actuels sont encore capacitistes¹, et cela doit changer.

Lorsque nous concevons des systèmes et rédigeons des politiques publiques, nous devrions toujours le faire en pensant aux personnes les plus vulnérables. En incluant les personnes

¹ Discrimination implicite ou explicite d'une personne vivant en situation de handicap.

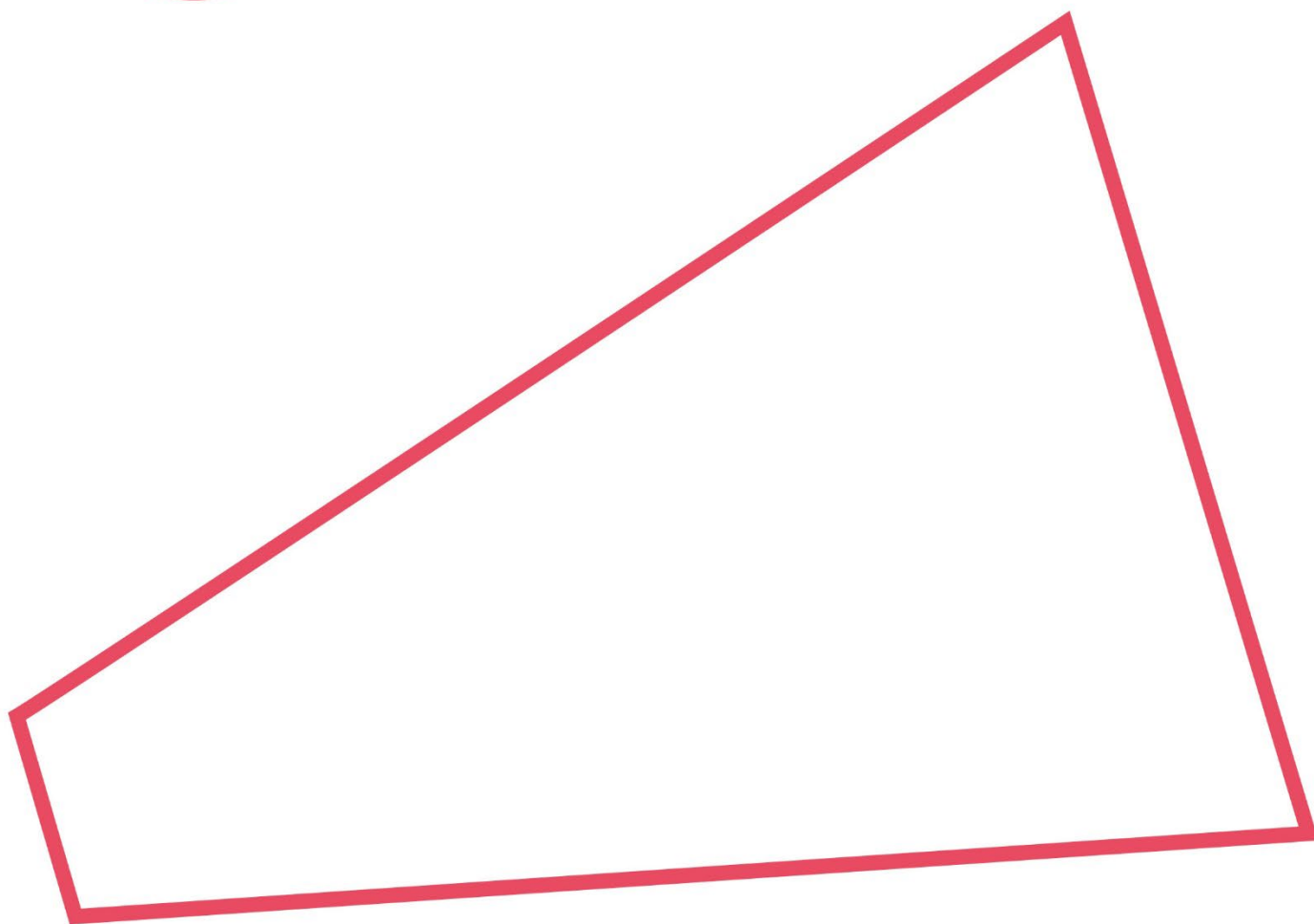
vivant les plus en marge, nous nous assurons que nos programmes, services et politiques reflètent leurs besoins aussi bien que ceux du centre ou de la majorité.

Nos recommandations

- Être à l'écoute des personnes vivant en situation de handicap, ainsi que des organismes qui les représentent;
- Adopter le modèle social du handicap comme grille de réflexion dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et des programmes liés au handicap;
- Mettre en œuvre une analyse inclusive selon le genre intersectionnelle dans la rédaction et la mise en œuvre des politiques publiques et programmes découlant du Comité spécial sur l'accessibilité du Nouveau-Brunswick;
- Investir dans les services publics et les programmes sociaux de la province afin d'améliorer le bien-être des personnes vivant en situation de handicap, et ainsi, leur permettre d'occuper leur juste place dans la société.



**REGROUPEMENT
FÉMINISTE**
du Nouveau-Brunswick



info@rfnb.ca
t 506.381.2255

**MOBILISER.
REVENDIQUER.
INFORMER.**

236, rue St. George, bureau 315, Moncton (N.-B.) E1C 1W1